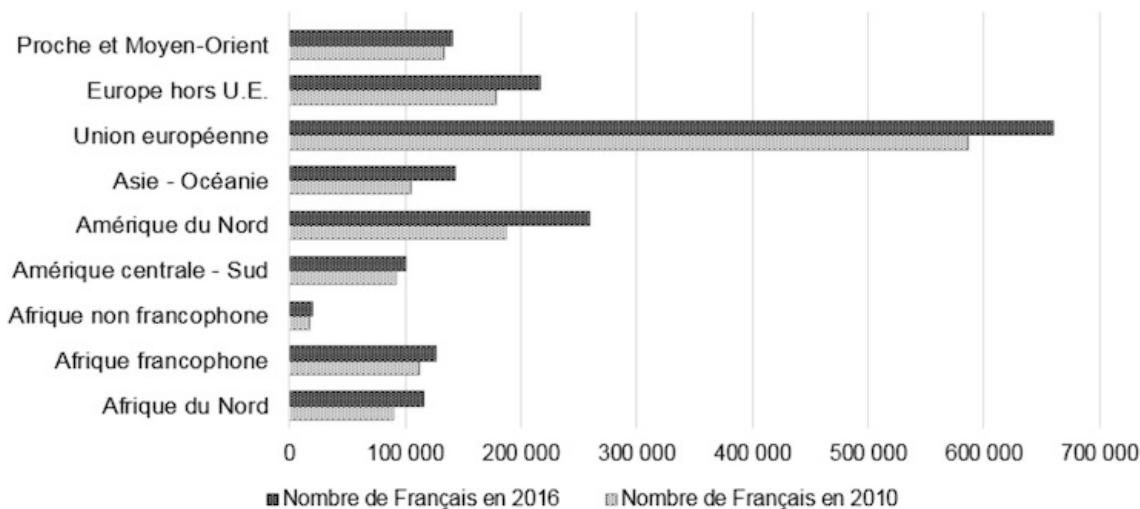


Énoncé

Document 1

Évolution de la population française à l'étranger entre 2010 et 2016



Source : d'après le rapport du gouvernement sur la situation des Français établis hors de France, 2017.

Document 2

Les communautés françaises à l'étranger

« Fruits d'une longue tradition des communautés françaises à l'étranger, des associations ont été créées dans de nombreuses villes. Leurs missions sont variées mais toutes veulent accueillir, informer et aider les Français et les francophones. Le besoin de lien social est le principal moteur de leurs adhérents. À l'échelle mondiale existent aussi des associations de résidents à l'étranger, comme Français du monde-adfe⁽¹⁾ (37 ans, 5 000 adhérents), avec pour objectif de renseigner les expatriés sur leurs droits sociaux et civiques et les défendre, de favoriser l'accès au service public, la scolarité... Elles créent aussi un réseau d'échanges et de solidarité entre Français et habitants du pays : des projets sont menés avec des partenaires locaux, par exemple la collecte de vêtements pour les migrants organisée par Français du monde-adfe Turquie. Pourtant, ces associations ne rassemblent qu'une minorité de nos compatriotes : adhérer à une association reste un engagement que ne prennent pas souvent ceux qui s'expatrient pour un temps donné (10 %). Au-delà des résidents à long terme et des binationaux (près d'un Français à l'étranger sur deux), les associations ont du mal à attirer et fidéliser les adhérents.

Elles ne sont pas là pour remplacer les consulats et les ambassades : les premiers interviennent au quotidien dans la vie des ressortissants français (perte ou vol de papiers, difficultés financières, problèmes avec les autorités locales, accidents, maladies et décès) ; les secondes ont un rôle diplomatique et une fonction de représentation. Enfin, les instituts français mettent en œuvre la « diplomatie culturelle de la France dans un dialogue renforcé avec les cultures étrangères ». Un phénomène, apparu ces dernières années avec l'émergence des réseaux sociaux, a bouleversé le rapport des « expats » aux institutions et associations : les étudiants Erasmus et les jeunes expatriés utilisent plus volontiers les groupes de discussions sur les réseaux sociaux comme Facebook (« Budapest Francophones », « Le Cercle des Français de Londres ») que les voies officielles pour poser des questions administratives ou pratiques, trouver un appartement ou même un stage ou un job d'été. En rupture avec les modes traditionnels, cette communauté virtuelle s'organise sans avoir besoin de se retrouver physiquement, s'entraide et partage des tuyaux. Qui plus est, elle dépasse les clivages de la langue en ne se limitant pas au français. Certes, des groupes organisent des rencontres francophones où Français et locaux viennent discuter autour d'un verre mais la plupart des utilisateurs des nouveaux médias, souvent jeunes, ne ressentent ni mal du pays, ni nostalgie de la France. Il s'agit d'utilisateurs 2.0, habitués aux e-réseaux et aux relations sociales virtualisées (Skype, LinkedIn, Twitter), et maîtrisant l'anglais : ils ont grandi dans un monde globalisé, sans frontières, leurs réseaux dépassent les limites de la francophonie. »

Source : Vincent Delaunay, article publié dans le magazine Français du monde, n° 190, été 2017.

Questions

1. Décrivez l'inégale répartition des Français vivant à l'étranger (document 1).
2. Identifiez différents profils de Français expatriés (document 2).
3. Par quels moyens ces Français entretiennent-ils des liens avec la France ? (document 2)
4. Expliquez que la mobilité des Français expatriés participe au rayonnement de la France.

